

COMMUNE DE BOISSET

COMPTE RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL **31 Mai 2024 – 20 HEURES 30**

Le Conseil Municipal de Boisset s'est réuni le 31 Mai 2024 à 20 heures 30 minutes sous la présidence de Dominique BEAUDREY – Maire

Présents : Dominique BEAUDREY, Pierre ROUQUIER, Jean-Pierre LAVERGNE, Aurélie ARSENIJEVIC, Fabien CHARMES, Georges LACALMONTIE, Magali MANIOL, Frédéric PEYRISSAC, Hervé TEIL, Romain VOLPILHAC.

Excusés : Valérie LEFEVRE (donne pouvoir à Pierre ROUQUIER), Jean-Michel LACALMONTIE (donne pouvoir à Hervé TEIL), Betty BEX (donne pouvoir à Magali MANIOL)

Absent :

Aurélie ARSENIJEVIC a été désignée secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

- Subventions communales 2024
- Renouvellement de la convention d'assistance à la gestion de la maintenance informatique de l'école
- Préparation des élections européennes du 9 juin
- Questions diverses

Le compte-rendu de la séance précédente est validé à l'unanimité

Convention entre le CIT et la commune pour une mission d'assistance à la gestion de la maintenance du parc informatique de l'école (N° DE_2024_030)

Madame le Maire présente à l'assemblée la convention pour une mission d'assistance à la gestion de la maintenance du parc informatique scolaire de l'école de la commune.

Elle donne lecture de cette convention entre l'Agence Technique Départementale "Cantal Ingénierie & Territoires" et la commune de Boisset, membre de Cantal Ingénierie & Territoires.

Cette mission comprend, pour chaque école, une prestation socle composée de :

- La prise en compte des attentes du maître d'ouvrage et le cas échéant, aide à la définition de celles-ci;
- La mise en œuvre du principe du guichet unique qui permet de mieux traiter les demandes des utilisateurs afin de les qualifier et les orienter vers les bons interlocuteurs (académie ou collectivité) grâce à la mise à disposition de la plateforme d'assistance téléphonique académique;
- Une assistance téléphonique du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30;
- Deux interventions sur site qui pourront prendre la forme au choix de la collectivité de visites préventives (diagnostic des dysfonctionnements, éventuelles mises à jour des applications, dépannage lorsque c'est possible, conseils techniques ...); ou de visites pour dépannage ponctuel.

Des prestations supplémentaires pourront également être commandées ultérieurement si besoin pour dépannages ponctuels, maintien à jour des équipements, résolution de dysfonctionnements des

équipements. Elles devront faire l'objet de commandes spécifiques.

Le prix des prestations est de :

- 500.00 € HT (forfaitaire) par école pour la "prestation socle" (deux visites sur site + accès à l'assistance téléphonique).
- 250.00 € HT par intervention supplémentaire sur site

Montant de prestations pour la durée de la convention :

Montant minimum de la prestation : 500.00 € HT soit 600.00 € TTC

Montant maximum de la prestation 1500.00 € HT soit 1800.00 € TTC

La mission confiée à Cantal Ingénierie & Territoires débute à compter de la date de signature par les deux parties de la convention pour une durée d'un an.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité:

- Donne son accord sur les dispositions techniques et financières de la mission et autorise Madame le Maire à signer la convention avec C.I.T.
- Autorise Madame le Maire à verser les différents acomptes correspondant aux étapes d'exécution de la mission.

Subventions aux associations 2024 (N° DE_2024_029)

Sur proposition de Madame le Maire et de la Commission "Vie associative", le Conseil Municipal décide à l'unanimité de verser les subventions ci-dessous pour l'année 2024 :

Bogu'Art 400.00 €

Association des prisonniers de guerre à Boisset 100.00 €

APE de Boisset (voyage scolaire) 3 000.00 €

Escaufeto 200.00 €

Boisset Historique 200.00 €

Pétanque de l'Estancade 400.00 €

Assocation du Sarrazin 250.00 €

Comité des Fêtes 250.00 €

Collège des Portes du Midi (Maurs) 50.00 €

Collège Jean Dauzié (Saint-Mamet) 50.00 €

Association des donneurs de sang à Maurs 100.00 €

FNACA du canton de Maurs 50.00 €

GDA de Maurs 50.00 €

Protection civile du Cantal 50.00 €

Questions diverses

Madame le Maire fait le point sur plusieurs sujets : le plan de sauvegarde est révisé cette année, la commission attractivité est mise en place (avec la DDT et l'opération Village d'Avenir), la procédure de reprise du bar est toujours en cours (jugement prévu en septembre), la servitude de passage devant le Foyer de Vie Saint Nicolas est en cours, le conseil d'administration de Cantal Habitat doit se réunir pour décider du montant qui sera demandé à la commune (rétrocession du terrain longeant le lotissement des Noyers), les agents ont refait les terrasses des chalets.

Aurélie ARSENIJEVIC fait le point sur les derniers échanges avec API Restauration et sur l'école en général.